



CONSEIL COMMUNAL
DE
SAINT-PREX
COMMISSION DES FINANCES

Saint-Prex, le 23 avril 2026

Au Conseil communal de Saint-Prex

Rapport de la Commission des finances sur le préavis no 04/03.2026
Demande d'un crédit de CHF 99'000.00 pour financer le remplacement de douze
conteneurs enterrés pour les ordures ménagères

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a étudié ce préavis lors d'une séance tenue le 10 mars 2026 en présence de notre syndic Stéphane Porzi et de Mme Annouck Gäumann, municipale ainsi que de M. Jean-Yves Thévoz, boursier. Nous les remercions pour les réponses apportées à nos questions. La Commission des finances a pu siéger au complet.

Suite aux explications données par les représentants de la Municipalité ainsi que Monsieur le boursier communal, la Commission des finances qui ne se prononce que sur l'aspect financier de ce préavis, constate qu'au vu de l'état annoncé des 12 conteneurs à remplacer et aux risques représentés par ces derniers exemplaires de l'ancien modèle installé en 2008 et 2009, il est nécessaire d'approuver le préavis qui représente un coût d'environ 7'300.-/conteneur.

A noter que selon les informations contenues dans le préavis, les réserves tirées du préavis de l'époque ainsi que le budget de fonctionnement de la Commune ont permis de remplacer 45 conteneurs défectueux sur 57 (79%), sans soumettre de préavis au Conseil communal.

Conclusion

En conclusion et vu ce qui précède, la Commission des finances, vous invite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-PREX

- Vu le préavis municipal n°04/03.2026
- Entendu le rapport des commissions chargées de l'étudier
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre le remplacement de 12 conteneurs enterrés pour les ordures ménagères;
2. de lui accorder le crédit nécessaire, soit la somme totale de CHF 99'000.00 TTC.

Pour la Commission des Finances :



Nicolas Cottier, Pdt